

# CONVOCAATION

L'Assemblée primaire municipale est convoquée

**le lundi 15 juin 2026 à 19h00**

**à la salle polyvalente de Troistorrents**

## ORDRE DU JOUR

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 15 décembre 2025 : approbation**
- 2. Rapport de la Présidente**
- 3. Comptes 2025 de la Municipalité : présentation, lecture du rapport de contrôle de l'organe de révision et approbation**
- 4. Règlement intercommunal pour l'Etat-Major de conduite régional sur la gestion des situations particulières et extraordinaires : présentation et approbation**
- 5. Divers**

L'Administration communale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'Assemblée primaire municipale du 15 décembre 2025, les comptes de l'exercice 2025 et le règlement intercommunal pour l'Etat-Major de conduite régional sur la gestion des situations particulières et extraordinaires peuvent être consultés au Greffe municipal, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch).